

PROCES VERBAL DU PREMIER CONSEIL D'ÉCOLE

MARDI 18 OCTOBRE 2022

Présents :

Pour les écoles :

Stéphanie ROTTIER-AUCLAIR, directrice de l'école élémentaire

Nicolas PRINTEMPS, directeur de l'école maternelle

Enseignants de l'école maternelle : Aline BLAISE, Claire BOURGERETTE, Nadège COYNEL, Kathia JOUAUX, Céline LACOUX

Enseignants de l'école élémentaire : Stéphanie ALLEAUME, Amélie BIRONNEAU, Claude BONNIN, Bruno CLISSON, Sabrina DUARTE, Florence FONTANILLAS, Marie-Noëlle PASQUIER, Saïda PAUSÉ

Pour la mairie :

Rose-Marie NIETO, élue à la mairie de Niort

Angélique DROUARD, référente périscolaire par intérim

Wilhelm ROCHETEAU, coordonnateur périscolaire

Pour les parents d'élèves :

Maternelle : Gregory BERTHELOT, Alexandre LACROIX, Debora RIVIERE, Aurélien ROTUREAU, suppléantes : Céline PILLET, Annabelle FAUCONNIER

Elémentaire : Géraldine PELLE, Aude MERCERON, Benoît HILAIRET, Charlotte RIEU, David CHASTANET, Loïc NERRIERE, Elodie DEFAUD, Jérôme VICLIN

Absents :

Pour les écoles :

Absente excusée :

Pour l'inspection :

Absente excusée : Dominique BARZOTTI, IEN de la circonscription de Niort

Aucun DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale) n'est nommé cette année sur l'école.

Pour la mairie :

Absente excusée : Aline DI MEGLIO, élue à la mairie de Niort

Pour les parents d'élèves :

Absents excusés : Vanessa JABOUILLE

➤ **Rappel du fonctionnement des conseils d'école**

Les deux conseils d'école font le choix de fusionner pour les trois conseils d'école de l'année scolaire.

Les prochains conseils d'école se tiendront les jeudi 9 mars et lundi 19 juin 2023 à 18h.

➤ **Intervention de Wilhelm ROCHETEAU et Angélique DROUARD pour les temps périscolaires :**

Equipe d'animation :

- Référente : Angélique Drouard arrivée le 19-09 pour pallier à l'absence d'Alain SCHMITT (jusqu'à 2023). Angélique est diplômée BAFD. Elle a connu plusieurs écoles Niortaises dans son cursus d'animatrice puis également pendant sa formation BAFD.
- Animateurs : Sitti MARI, Laurie MASSE, Yasmine ARBIA ZOURGUIA, Aglaé MEITE
- Agents polyvalents : Béatrice ROCHE, Laurence VILLAIN, Thérèse MELIN et Linda COLLET (nouvellement arrivée)

Effectifs périscolaires :

- Le matin : entre 2 et 30
- Le midi : entre 108 et 156
- Le soir 1 : entre 24 et 60
- Le soir 2 : entre 9 et 35
- Le mercredi en garderie : entre 1 et 4
- Le mercredi en restauration : entre 49 et 55

Climat scolaire :

- Nombre d'accident : 2
- Nombre d'incident : 0
- Nombre de courrier de l'élue : 0

Activités :

Le [planning des activités](#) pour le premier trimestre a été transmis récemment aux familles.

Intervenants :

- L'association « Poing de rencontre Niortais » (Michel) vient proposer une activité boxe éducative le mardi soir.
- Le « Cercle d'Eveil Musical » (Gérard) sera là chaque vendredi soir du premier trimestre.

- Intervention par des bénévoles de la ligue de l'enseignement chaque vendredi pour l'activité « lire et faire lire »

Projets citoyenneté, culture, intégrité, fraternité, développement durable :

- Activité « on recycle » qui permet de donner une seconde vie aux objets destinée au recyclage, afin de proposer des créations de décorations, ainsi que de sensibiliser les enfants au tri sélectif, et de s'inscrire dans une démarche écoresponsables. Les animateurs ont sollicité l'aide des parents dans cette collecte.
- Accompagnement de l'élection au Conseil Municipal des Enfants (CME) à travers l'aide à la réalisation d'affiches de chaque candidat et la présentation aux autres enfants de CM1.
- Du 10 au 14 octobre des débats citoyens ont été organisés, de 13h10 à 13h30 sur de thématiques précises autour « du respect et la différence de l'autre » afin de sensibiliser les enfants notamment sur les mots employés parfois dans la cour dont ils ne connaissaient pas le sens (volontariat dans toutes les classes – ateliers très suivis).
- Poursuite du projet des « petits cantonniers » avec nettoyage de la cour en fin de temps méridien afin de maintenir en état cet espace agréable.

Thématique annuelle - Fête du périscolaire

- Thématique annuelle : sport santé et bien-être (afin de lutter contre la sédentarité des enfants)
- Pour ce premier trimestre : proposition d'activités en lien avec ce thème (danse, boxe, jeux sportifs, relaxation lors des temps calmes).
- Thématique de la fête périscolaire : le rugby. Les enfants vont réaliser collectivement une fresque à taille humaine représentant des joueuses et joueurs de rugby ainsi qu'un ballon de rugby géant.

➤ **Modalité de vote aux élections des représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école :**

Cette année encore, les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école se sont tenues uniquement par correspondance (décision votée lors du premier et troisième conseil d'école de l'année scolaire 2021-2022). Cette année, le taux de participation s'élève à 36,36 % contre 37,43 % pour la maternelle et à 58.54% contre 48.73 % pour l'école élémentaire.

La question du vote par correspondance est reposée pour l'année prochaine, sous réserve de modification des textes réglementaires, avec la possibilité de mise en place d'un vote électronique dans le cadre de la loi Rillac. Le conseil d'école se prononce à l'unanimité pour la reconduction d'un vote uniquement par correspondance : 25 pour, 3 qui ne se prononcent pas.

➤ **Règlement intérieur de l'école : lecture, modifications à apporter, vote.**

Les règlements intérieurs sont présentés aux membres du conseil :

- Aucun changement n'est apporté pour l'école maternelle.
- Un changement est apporté pour l'école élémentaire : « les objets connectés, de captation audio et vidéo sont interdits (téléphone portable, montre...) »

Le conseil d'école vote à l'unanimité les deux règlements intérieurs : 16 voix pour l'élémentaire et 12 pour la maternelle.

➤ **Mouvement du personnel, effectifs et structure des classes :**

1) en maternelle

Mouvement du personnel enseignant :

- Départ de Pauline BOUCHIERE et Claire ROCHARD, remplacées par Kathia JOUAUX
- Départ de Dalila AZRAK, remplacée par Aline BLAISE

Autre mouvement du personnel :

- Départ en retraite de Danielle FRANCE (agent polyvalent), remplacée par Gaïane MAIGROT
- Départ de Laura LE LUHERNE (agent polyvalent), remplacée par Veronika ISMAILI
- Départ de Caroline HANIN (service civique), remplacée par Timoté CHAVAREAU

Effectifs et répartition :

110 élèves sont actuellement inscrits à l'école (contre 99 l'année dernière, avec 7 TPS), avec la répartition par niveau qui suit :

- PS : 41 élèves
- MS : 29 élèves
- GS : 40 élèves

Les classes sont donc composées ainsi :

- Classe de PS : 29 → Céline LACOUX et Aline BLAISE ; ATSEM : Céline BERTHAUD
- Classe de PS-MS : 12+17 (29) → Claire BOURGERETTE et Aline BLAISE ; ATSEM : Aurélie FAUVETTE
- Classe de MS-GS : 12+14 (26) → Kathia JOUAUX ; ATSEM : Cécile ROUSSELOT
- Classe de GS : 26 → Nadège COYNEL et Aline BLAISE ; ATSEM : Karine MALICOT

Les effectifs de l'école sont en forte hausse, 41 élèves ont été inscrits en classe de PS (contre 25 l'année scolaire dernière). Au vu des effectifs, l'école n'a pas été en mesure d'accueillir les élèves nés en 2020 (TPS). Les effectifs étant normalement bloqués à 24 en classe de GS, il a fallu répartir les élèves en augmentant le nombre d'enfants dans les classes de PS.

Choix des répartitions par l'équipe pédagogique :

- PS dans la classe de PS-MS déjà accueillis précédemment à l'école en TPS ou nés en début d'année civile.
- MS répartis en fonction de l'équilibre garçons/filles, de la séparation souhaitable ou non d'avec d'autres élèves.
- GS répartis en fonction de l'équilibre garçons/filles, de la séparation souhaitable ou non d'avec d'autres élèves.

Au regard des effectifs actuels, il a été décidé, en concertation avec les services de l'inspection et de la mairie, que les nouvelles inscriptions (en cours d'année scolaire) se verraient proposer d'autres écoles du secteur élargi.

Spécificité de l'école maternelle des Brizeaux :

L'école maternelle des Brizeaux est une école d'application. Les enseignants sont donc tous à temps partagé sur une classe. Les enseignants PEMF assurent des missions de formation des enseignants débutants ou en poste. Ils sont déchargés de leur temps de classe une journée et demie par semaine pendant lequel ils accompagnent des enseignants ou donnent des cours à l'INSPE. Ils peuvent aussi accueillir des enseignants et des professeurs de l'INSPE dans leur classe. Les jours de décharge peuvent être amenés à changer en fonction des besoins de l'inspection ou de l'INSPE. Il se peut aussi que les enseignants soient absents et remplacés (remplacement assuré par une autre personne que le complément).

Les jours de décharge des Professeurs des Ecoles Maîtres Formateurs (PEMF) :

Décharges PEMF assurées par Aline BALISE		
Lundi	Claire BOURGERETTE	Claire BOURGERETTE
Mardi	Céline LACOUX	Céline LACOUX
Mercredi	Céline LACOUX	
Jeudi	Claire BOURGERETTE	Nadège COYNEL
Vendredi	Nadège COYNEL	Nadège COYNEL

2) en élémentaire :

Mouvement du personnel :

- Départs : Stéphanie HOAREAU, Emilie BELLEME, Elise MOREAU et Alice MOTARD
- Arrivées : Amélie BIRONNEAU (CE2B), Marie-Noëlle PASQUIER (CP-CE1B), Sabrina DUARTE (complément Stéphanie ROTTIER-AUCLAIR, les mardis et mercredis), Audrey LEBŒUF (complément de Bruno CLISSON, les mercredis et jeudis).
- Service Civique : Mathis VEZIN

Effectifs et répartition :

➤ 184 élèves sont actuellement inscrits à l'école élémentaire, soit la répartition par classe qui suit :

CP-CE1A Stéphanie ALLEAUME	CP-CE1B Marie-Noëlle PASQUIER	CE1 Claude BONNIN	CE2A Florence FONTANILLAS	CE2B Amélie BIRONNEAU	CM1 Bruno CLISSON et Audrey LEBŒUF	CM1-CM2 Saida PAUSE	CM2 Stéphanie ROTTIER- AUCLAIR et Sabrina DUARTE	TOTAL
14 + 8 = 22	14 + 8 = 22	24	22	22	23	10 + 14 = 24	26	184

Depuis la rentrée, l'école élémentaire a accueilli 10 nouveaux élèves, dont 9 enfants du voyage.

➤ **Sécurité sanitaire :**

Le protocole sanitaire en vigueur pour l'année scolaire 2022-2023 se compose de 4 niveaux et est accessible sous forme d'infographie sur le [site du ministère de l'Éducation Nationale](#). Le scénario retenu pour la rentrée est celui du socle, ce qui n'implique pas de contrainte particulière sur le fonctionnement de l'école.

Toutefois, le contact tracing continue de s'appliquer. En cas d'apparition d'un cas positif chez un élève ou un adulte, toutes les personnes ayant été en contact avec lui sont informées et doivent se tester à J+2. En élémentaire, les cas contacts doivent, s'ils ne sont pas positifs, venir à l'école masqués pour une durée de 7 jours.

➤ **Sécurité (Vigipirate, incendie, PPMS) :**

Le plan Vigipirate est renforcé. Le ministère rappelle les consignes suivantes aux personnels de l'Éducation nationale, aux parents d'élèves et aux élèves :

- l'accueil à l'entrée des écoles et établissements scolaires est assuré par un adulte (personnel municipal) ;
- un contrôle visuel des sacs peut être effectué ;
- l'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée ;

Une attention particulière doit être portée aux abords de l'établissement, en évitant tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves.

L'école met en place trois exercices incendie dans l'année scolaire pour apprendre aux élèves à évacuer les locaux dans le calme. Un des exercices de la maternelle aura lieu sur le temps de sieste.

L'école met en place des PPMS (plans particuliers de mise en sûreté) :

- pour faire face à des événements majeurs (risque chimique, tempête, inondation...)
- pour les menaces d'intrusion/attentat.

Durant l'année scolaire, chaque école et chaque établissement scolaire doit réaliser trois exercices de sécurité (risques majeurs et "attentat intrusion").

➤ **Évaluation d'école et projet d'école :**

Le projet d'école actuel qui avait été prolongé d'un an arrive à son terme. Un nouveau projet d'école sera réécrit cette année. L'école étant engagée cette année sur le dispositif d'évaluation d'école dès le premier trimestre, le travail mené servira de trame au futur projet d'école du groupe scolaire.

Le dispositif d'évaluation d'école comporte trois phases :

- Rédaction par tous les acteurs de l'école (directeurs, enseignants, partenaires, familles) d'une auto-évaluation pour mesurer, situer et proposer des actions autour de quatre thématiques de travail (« les apprentissages, le suivi des élèves et l'enseignement », « le bien-être de l'élève, le climat scolaire », « les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école », « l'école dans son environnement institutionnel et partenarial »).
- Prise de connaissance par l'équipe des évaluateurs externes (Inspecteur de l'Éducation Nationale, conseiller pédagogique et directeur d'un autre département) du rapport d'auto-évaluation et visite de 2 à 3 jours sur site pour comprendre le fonctionnement de l'école et rencontrer les acteurs.
- Présentation des conclusions par les évaluateurs externes et écriture d'un rapport d'évaluation à destination de l'équipe de l'école.

Ce dispositif, actuellement en pause, devrait normalement reprendre après les vacances d'automne. Les membres du conseil d'école étant des partenaires privilégiés du groupe scolaire, pourront être associés, s'ils le souhaitent, à la réflexion menée et à l'écriture du rapport d'autoévaluation.

➤ **Actions de parentalité en lien avec le projet d'école :**

Une des actions de l'axe 3 du précédent projet d'école « Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance » visait à développer des actions de parentalité pour renforcer la relation entre les familles et l'école. Après 3 années scolaires compliquées par le contexte de crise sanitaire, deux actions de parentalité ont commencé à être déployées cette année :

- Un « café des parents » qui a lieu sur le temps d'accueil le matin de 8h35 à 9h, une fois par mois. L'idée de ce temps est de permettre aux parents d'échanger et de s'exprimer librement sur des sujets qu'ils choisissent. Ce temps est co-animé par la psychologue scolaire de l'école et une animatrice enfance – jeunesse du CSC. Deux cafés des parents ont déjà pu avoir lieu et ont rassemblé entre 30 et 40 parents. Le deuxième café des parents s'accompagnait, pour les parents d'élèves de l'école maternelle, d'une matinée de classe ouverte, pour que les familles puissent partager des moments de classe avec les enseignants et leur enfant et ainsi mieux cerner ce qui se passe en classe, du point de vue des apprentissages et de la socialisation.
- Un « goûter des familles » qui aura lieu le soir juste après la classe, où les familles et leur enfant pourront partager ensemble un temps de goûter, de jeux, de lecture, de présentation de travaux des classes. Le premier goûter des familles aura lieu le jeudi 20 octobre en salle parentalité, en partenariat avec la ludothèque de Niort Duguesclin, sur le thème « jouer avec son enfant ». L'APE est associée à cette action et offrira le goûter aux familles et aux enfants présents.

Un bilan de ces actions de parentalité sera réalisé lors du prochain conseil d'école de l'année scolaire.

➤ **Programme pHARE :**

Le programme pHARE est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges fondé autour de 8 piliers :

- Mesurer le climat scolaire.
- Prévenir les phénomènes de harcèlement.
- Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
- Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
- Mobiliser les instances de démocratie scolaire et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
- Suivre l'impact de ces actions.
- Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources

L'école s'engage sur 2 ans. Elle prévoit un protocole d'intervention en cas de suspicion de harcèlement. Elle s'engage à participer aux temps forts comme la journée nationale du harcèlement (le 10 novembre), le Safer Internet Day (Journée Internationale pour un Internet plus sûr, le 7 février). Elle s'engage aussi à dispenser 10h d'apprentissage du CP au CM2. Une équipe ressource s'est constituée au sein de la Direction Académique et un enseignant référent se porte volontaire dans chaque école élémentaire.

➤ **Projets des classes :**

1) en maternelle :

Pour la classe de PS :

- Classe dehors.
- Classe ouverte pour les familles des élèves de la classe au retour des vacances d'automne : accueil de deux à trois parents à la fois pour comprendre le fonctionnement et les réalités d'une classe de PS.
- Spectacle « Rumba sur la lune » proposé par le « Moulin du Roc ».
- Projet de sortie pour découvrir la mer sur l'île de Ré.

Pour la classe de PS-MS :

- Classe dehors.
- Participation au « prix des incorruptibles ».
- Sortie au marché de Niort.
- Inscription aux rituels musicaux proposés par les services de l'inspection.
- Spectacle « Le voyage de Lulu » proposé par le CAMJI.
- Projet danse en partenariat avec le conservatoire
- Projet de sortie pour découvrir la mer sur l'île de Ré.

Pour la classe de MS-GS :

- Classe dehors.
- Participation au « prix des incorruptibles ».
- Inscription aux rituels musicaux et aux défis scientifiques proposés par les services de l'inspection.
- Participation au dispositif « école et cinéma » (trois films dans l'année).
- Spectacle « Le voyage de Lulu » proposé par le CAMJI.
- Projet de sortie au « Jardin des sens » de Coutières.

Pour la classe de GS :

- Classe dehors.
- Participation au « prix des incorruptibles ».
- Visite et prêt de livres à la médiathèque.
- Participation au dispositif « école et cinéma » (trois films dans l'année).
- Participation à la semaine des mathématiques.
- Spectacle « Et si tu dances » proposé par le « Moulin du Roc ».
- Projet de sortie nature à La Garette en partenariat avec la « Ligue de l'enseignement » ou à la ferme pédagogique de Benet.

2) en élémentaire :

PROJETS SPÉCIFIQUES (avec demandes de subvention) :

- classes de CE2, CM1-CM2 et CM2, parcours Danse, projet culturel sur le Hip Hop, 15 séances par classe avec la compagnie E-Go.
- classe de CM1, projet « Biotopie du Marais Poitevin » : inscription au projet de la ville sur la propreté urbaine, projet au développement durable sur la lecture et l'interprétation du paysage du Marais Galuchet, visite partie Histoire Naturelle Musée d'Agesci, sortie à Coulon avec visite de la maison du Marais et promenade en barques.
- élèves de CE1 (tous les CE1 si c'est accepté), classe Nature à la Couarde du 22 au 26 mai

- élèves de CP, visite du musée de l'École à la Tour Nivelles (École d'Autrefois) + musée d'Agesci

AUTRES PROJETS DES CLASSES :

-CP-CE1A : natation / correspondance CP-CE1 avec Poitiers et avec l'EHPAD / course d'orientation / danse avec le conservatoire (de novembre à janvier) / EDD : thème de bocage.

-CP-CE1B : travail sur les chansons, jeux et les poésies dans les écoles d'autrefois.

-CE1 : bibliothèque de Souché (empreinte de livres) / projet théâtre / natation / élevage de souris et mouches.

-CE2A : basket et rugby / EDD : animation sur les insectes

-CE2B : patinage et basket / projet envisagé : classe dehors.

-CM1-CM2 : golf et course d'orientation

-CM1 : tennis de table

-CM2 : rugby et kayak-voile / visite médiathèque / visite du Marais en barques

PROJETS COMMUNS :

- activités intergénérationnelles avec l'EHPAD du Sevret : chorale, danse, couture, correspondance, théâtre...

- pour les classes de CM1, CM1-CM2 et CM2 : projet bilingue école-collège en allemand avec 11 séances de 30 min menées par la professeure d'allemand du collège Pierre et Marie Curie.

- projet peinture « Fresque sur les murs de la cour » sur le thème de la faune et la flore.

- école et cinéma pour les CP-CE1, CE2, CM1 et CM2

- Chorale CE2 et CM1

- Chorale CM1-CM2 et CM2, thème de « L'amour »

Les écoles maternelle et élémentaire remercient la mairie et l'association de parents d'élèves sans qui tous ces projets ne pourraient avoir lieu.

➤ **Travaux :**

1) En maternelle :

- Réfection du sol de dortoirs des MS programmée aux vacances d'automne.
- Réfection des canalisations d'eaux usées dans les sanitaires de la classe de GS programmée aux vacances d'automne
- Remplacement des huisseries de la classe de GS et pose de volets roulants programmés pour l'année 2023.
- Réfection de la classe de PS-MS (sol, murs, plafond) programmée pour l'année 2023, la classe déménagera en salle parentalité durant les trois semaines de travaux.
- Demande en cours pour la fabrication par les menuisiers de la ville de casiers de rangements dans les sas d'accueil des classes de MS-GS et GS, d'un meuble dans la classe de PS, et d'un banc à poser sur le muret de la cour.

2) En élémentaire :

- Ce qui a été fait : installation de pas japonais dans l'Oasis / installation des bacs espace jardin / repositionnement des tables de ping-pong et des bancs.
- Cour d'école : l'espace « massifs » devant les classes de CP, poulailler, portail d'entrée, espace vélos. Pour information, nous découvrons régulièrement des crottes de chiens dans les copeaux de l'Oasis. Certains jeunes viennent avec leur chien dans la cour pendant le week-end.
- Changement des huisseries dans les classes de CE2B, CM1-CM2 et CM2.

L'école remercie chaleureusement la mairie pour les travaux importants engagés sur le site des Brizeaux.

➤ **Questions diverses :**

Information de l'APE - marché de Noël : Le marché de Noël est prévu le vendredi 9 décembre à partir de 16h. Le partenariat avec le CSC engagé l'année dernière est renouvelé. Un sapin de trois mètres sera installé sur le parvis de l'école et décoré par l'ensemble des partenaires du quartier. Une banda jouera de la musique à la sortie des classes. Le marché sera organisé sous le préau de l'école élémentaire (buvette, vente de crêpes et objets de Noël confectionnés par les élèves). Les membres de l'APE sont encore en recherche d'un père Noël pour la traditionnelle prise de photos.

Pour le périscolaire :

- *Est-il possible d'avoir une personne au portail le soir, plutôt que de crier le nom des enfants à travers la cour ?*

Les parents d'élèves de l'école élémentaire seront désormais autorisés à entrer dans la cour de l'école élémentaire pour récupérer leur enfant. Un animateur sera présent sur la partie haute de la cour pour contrôler les entrées des familles.

Pour la mairie :

- *La sortie du parking manque de visibilité, est-il possible d'installer un miroir pour améliorer la visibilité vers la gauche ?*

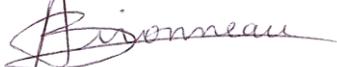
Une commission de la mairie s'était déplacée avant le confinement pour étudier ses questions. Les conclusions de cette commission et un éventuel nouveau passage sur site vont permettre d'étudier le meilleur aménagement possible à mettre en place pour cette zone.

- *Le rond-point rue des justices est dangereux. Les piétons sont peu visibles et certains automobilistes roulent souvent vite. Une zone 30 est-elle envisageable ?*

Il existe actuellement une « zone 30 » devant la crèche. La question de son allongement jusqu'au rond-point va être étudiée par les services de la mairie.

Signature secrétaire de séance :

Amélie BIRONNEAU



Signature des directeurs :

Stéphanie ROTTIER-AUCLAIR

Nicolas PRINTEMPS

